

FICHE DE POSTE
Directeur·trice de l'enseignement

LOCALISATION

Employeur : EIVP- Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris

Adresse : 80 rue Rébeval, 75019 Paris

Site Internet : <https://www.eivp-paris.fr/>

Arrondissement : 19^{ème} **Métro :** M2/11 Belleville, M11 : Pyrénées **Bus:** 26

NATURE DU POSTE

Mission globale de l'EIVP : L'Ecole des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP), créée en 1959, est la seule Ecole délivrant le titre d'ingénieur diplômé en génie urbain. Elle est membre fondateur de l'Université Gustave Eiffel, créée le 1^{er} janvier 2020 et positionnée première en France dans les domaines du génie civil et des transports au dernier classement de Shanghai. L'EIVP recrute et forme des ingénieurs qui pourront exercer leur métier dans des entreprises privées ou publiques, dans la fonction publique territoriale et à la Ville de Paris. L'EIVP a développé, en partenariat avec l'ENSA de Paris La Villette, un parcours bi-diplômant permettant l'obtention du titre d'ingénieur diplômé en génie urbain et du master d'architecture.

Une partie de ses étudiants sont élèves-fonctionnaires de la Ville de Paris. L'EIVP a développé des formations de technicien supérieur, licence professionnelle, mastères spécialisés (Urbantic et Urbeusep) et dispense depuis 2013 la formation EPS-AA d'assistant en architecture. Ses enseignements et ses activités de recherche sont axées sur les thématiques d'aménagement durable des villes. L'école est co-tutelle de deux laboratoires de recherche évalués par l'HCERES : Lab'Urba et Lastig.

Fonction : Directeur·trice de l'enseignement

Type d'emploi : Emploi de droit public de catégorie A / A+, à plein temps

Environnement hiérarchique : sous l'autorité du Directeur de l'EIVP et membre du comité de direction. Le-la Directeur·trice de l'enseignement s'appuie sur l'équipe d'enseignants-chercheurs permanents et vacataires de l'Ecole. Le service de la scolarité et de la vie étudiante, qui organise les enseignements et suit la scolarité des élèves, est placé sous sa responsabilité. Une action est engagée sur des évolutions de l'organisation de la direction de l'enseignement, en tirant profit des synergies avec l'Université Gustave Eiffel tout en conservant un large d'autonomie statutaire (recrutements, maquette pédagogique, etc.).

Missions : Le-la Directeur·trice de l'enseignement anime et met en oeuvre le projet pédagogique des formations initiales de l'établissement, y compris par l'apprentissage (à venir), selon quatre axes principaux :

- Soutenir la qualité de la formation, et son lien avec les activités de recherche et les partenaires industriels,
- Anticiper les évolutions des métiers et des compétences,
- Développer l'innovation pédagogique, au sein de l'établissement et dans le cadre de partenariats,
- Tisser des liens entre les différentes formations dispensées par l'établissement.

Il-Elle supervise l'activité du service administratif de la scolarité et de la vie étudiante (6 agents), en s'appuyant sur un encadrant de proximité.

Il-Elle propose au directeur l'attribution des charges de service des enseignants permanents et organise la coordination des enseignements assurés par des intervenants vacataires, en lien avec les enseignants responsables de semestres.

Il-Elle assure le bon déroulement des processus liés à la scolarité des élèves (recrutement selon les différentes voies d'accès au diplôme, inscriptions, évaluation des élèves et des enseignements, individualisation des parcours de formation, diplomation), des processus de recrutement des intervenants vacataires, des processus de concertation et de décision pour toutes les questions en rapport avec la formation (commissions pédagogiques, conseils d'enseignement...), dans une optique d'amélioration permanente de la qualité de la formation.

Il-Elle met en oeuvre les programmes de formation en s'appuyant sur les laboratoires sous co-tutelle, la direction scientifique et les chaires de l'EIVP.

Il-Elle prend en compte les besoins de formations et d'expertise formulés par la Ville de Paris, tutelle de l'EIVP.

Il·Elle aura à mettre en oeuvre deux chantiers prioritaires :

- Le déploiement complet de la réforme du programme des enseignements de la formation d'ingénieur, basée sur une approche par compétences, engagée à la rentrée 2020 ;
- L'accréditation de la formation d'ingénieur sous statut d'apprenti et son ouverture à la rentrée 2022, en lien avec la Vice-Présidence Partenariats et professionnalisation de l'Université Gustave Eiffel.

Il·Elle représente l'Ecole au Collège des formations de l'Université Gustave Eiffel.

PROFIL DU CANDIDAT

Formation souhaitée : Ingénieur ou enseignant. Une connaissance du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur ainsi qu'une formation par la recherche (thèse de doctorat), une connaissance des opérations en milieu urbain ainsi qu'une bonne compréhension des enjeux du numérique dans la formation et dans les métiers de la ville, seraient appréciées.

Savoir-faire :

- Expérience confirmée du management d'équipes pédagogiques
- Expérience confirmée du management de projet (enseignement supérieur)

Savoir-être

- Sens du dialogue avec des interlocuteurs aux profils diversifiés (étudiants, enseignants-chercheurs, équipes administratives, partenaires entreprises)
- Aptitude à créer de la confiance et à fédérer autour d'un projet

CONTACT

Franck Jung, directeur, Ecole des ingénieurs de la Ville de Paris, ☎: 01 56 02 61 00 📧 , 80 rue Rebeval, 75019 PARIS, candidatures par courriel à: candidatures@eivp-paris.fr

Date de la Demande : Juillet 2021 Poste à pourvoir : le plus tôt possible